



CODE ÉTIQ. DE ACP/M

SUPPLÉMENT DU PARISIEN

Le Parisien

week-end

Entretien

Révolte en Iran :
une exilée témoigne

Saga

Le fabuleux destin
du Photomaton

Portrait

Vladimir Cosma, maestro
des musiques de films



VALÉRIE BACOT
SYLVIE TESTUD

**Deux femmes
contre les violences
conjugales**

Côte à côte contre les violences

Pendant plus de vingt ans, **Valérie Bacot** a subi l'emprise et les coups de son mari, sans que personne ne lui vienne en aide. Aujourd'hui, **Sylvie Testud** en fait le récit dans un seul-en-scène saisissant. Les deux femmes ne s'étaient jamais rencontrées. Face à nous, elles ont partagé, complices malgré leurs différences, leur force, et leur obstination à ne pas se taire.

PROPOS RECUEILLIS PAR CHLOÉ BELLERET ET GWÉNAËLLE LOAËC,
PHOTOS ROBERTA VALERIO.





Valérie Bacot, 42 ans, et Sylvie Testud, 51 ans, se sont vues pour la première fois le 29 septembre sur la scène du Théâtre de l'Œuvre, à Paris, quelques jours avant la première de *Tout le monde savait*.

Un coup de feu retentit. Sylvie Testud s'avance sur la scène du Théâtre de l'Œuvre, à Paris. Elle se tient debout, sur le départ. À ses pieds, une valise. Elle le sait,

les gendarmes vont venir la chercher. Ils vont l'interroger, la forcer à retourner dans la forêt, là où, le 13 mars 2016, Valérie Bacot, dont elle joue ici la vie, a tué son mari d'une balle dans la tête. Flash-back : Sylvie Testud rejoint l'extrémité de la scène. La voilà dans la cuisine de la maison familiale, penchée sur un évier au-dessus duquel elle fait mine de faire la vaisselle. Tel un animal aux aguets, elle craint les insultes qui vont pleuvoir, les coups qui vont s'abattre. Pendant une heure et vingt minutes, elle va dérouler, seule sur

scène, les vingt-quatre années de calvaire de Valérie Bacot, devenue le symbole des violences faites aux femmes. Tout le monde savait que, dès l'âge de 12 ans, la jeune fille avait subi les viols quotidiens de son beau-père. Qu'après avoir passé trente-trois mois en prison pour cela, ce dernier était revenu s'installer à la maison, et qu'il avait recommencé. À 17 ans, elle tombe enceinte une première fois. Poussée par sa mère, elle quitte le domicile familial pour s'installer avec son bourreau, qu'elle finira par épouser. Tout le monde savait qu'il la tyrannisait, ainsi que leurs quatre enfants, qu'il lui interdisait de travailler, de sortir sans autorisation, qu'il la violait, la frappait, l'humiliait, la prostituait.

Tout le monde savait, c'est le titre de la pièce. Et personne n'a rien fait. Son histoire, Valérie Bacot, 42 ans, l'a racontée dans un livre, en 2021. Et en a témoigné, en exclusivité, dans nos pages, quelques semaines avant son procès pour assassinat, duquel elle est ressortie libre, le 25 juin 2021. Aujourd'hui, Sylvie Testud, 51 ans, porte sa parole sur scène. Il fallait bien une comédienne aux deux césars pour jouer ce rôle si particulier, avec tant de justesse. Quand elles se rencontrent pour la première fois, ce 29 septembre au Théâtre de l'Œuvre, à Paris, nous sommes là. Valérie Bacot a fait spécialement le déplacement depuis Digoin, en Saône-et-Loire, où elle vit. Elle est émerveillée par le décor, mais nous avoue qu'elle redoute de se replonger dans son histoire. En quelques minutes, Sylvie Testud, gouailleuse et bienveillante, met à l'aise cette femme discrète et intimidée, mais déterminée à ne plus se taire. Elles se tutoient. Un dialogue s'instaure naturellement, autour du silence qui tue à petit feu, des dysfonctionnements des institutions, de la difficulté à entendre la parole des victimes et de la nécessité de ne pas abandonner celles qui ont besoin d'aide.



« Que ça plaise ou non, plus personne ne me dira de me taire »

Valérie Bacot, 42 ans, plâtrière-peintre

« Valérie est vivante,
je voulais être
sûre de parvenir
à montrer que
ces événements
sombres n'ont pas
éteint sa lumière »

Sylvie Testud, 51 ans, comédienne

C'est la première fois que vous vous rencontrez. Appréhendez-vous ce moment ?

Valérie Bacot Un peu, car on n'est pas du même monde. Je viens de la campagne. Et je n'avais jamais mis les pieds dans un théâtre. Mais je me sens à l'aise et j'ai l'impression que Sylvie, c'est moi. On a la même façon de parler, les mêmes manières...

Sylvie Testud Je crois qu'il y a une animalité chez chacune de nous deux, un « truc » un peu instinctif. Non ?

V. B. Oh, oui ! Et c'est mon problème. Pendant longtemps, je ne pouvais rien dire. Aujourd'hui, ça sort tout seul. Que ça plaise ou non, plus personne ne me dira de me taire.

S. T. J'avais aussi de l'appréhension. Je « vis » avec Valérie et son histoire depuis des mois. En travaillant la pièce, j'ai façonné son personnage selon mes envies, mes possibilités, ma sensibilité. En la rencontrant, je m'aperçois que je ne suis pas si loin de la vérité. Valérie est une lumière. Elle est généreuse. C'est fluide entre nous.

Avez-vous hésité avant d'accepter le rôle ?

S. T. Il m'a fallu un peu de temps.

V. B. Je me demande d'ailleurs pourquoi tu as dit oui. Je trouve que c'est inconscient. Ça veut dire que tu essaies de penser comme moi, de ressentir les mêmes choses que moi... Et ça, il ne faut pas, c'est trop douloureux ! À ta place, j'aurais refusé.

S. T. Je me suis posé mille questions. Vais-je être à la hauteur ? Vais-je tenir pendant



trois mois ? En tant qu'actrice, vais-je réussir à transmettre une émotion plutôt qu'informer, comme au JT de 20 heures ?

Et à sortir une vérité ? C'est le minimum de respect que l'on doit avoir pour une histoire vécue. Valérie est vivante.

Et je voulais être sûre de parvenir à montrer que ces événements sombres n'ont pas éteint toute sa lumière. Quand le béton craque, il y a toujours une petite herbe qui sort.

C'est ce que je perçois de son histoire. Puis j'en ai parlé autour de moi, notamment à des hommes, à mon copain. Ils m'ont dit : « C'est important. » Alors j'ai pensé : « Je peux le faire, je vais essayer. »

Comment est née la pièce ?

S. T. La metteuse en scène Anne Bouvier et le producteur Jérôme Foucher, très touchés

« Je me suis identifiée à Valérie, mais aussi à tous ceux qui n'ont pas parlé... Je me suis demandé : "Et moi, qu'aurais-je fait" ? »

Sylvie Testud

par ce récit, voulaient l'adapter. Il paraît qu'ils ont pensé à moi immédiatement. Sûrement parce que, même si la vie m'a épargnée, cela ne m'empêche pas d'avoir de la sensibilité. Avant d'être pressentie pour ce rôle, j'avais déjà lu le livre de Valérie. Je voulais comprendre pourquoi tout le monde savait et personne n'avait rien dit, n'avait rien fait. Je me suis identifiée à Valérie, mais aussi à tous ceux qui n'ont pas parlé. Je me suis demandé : « Et moi, qu'aurais-je fait ? » Il sert à ça, le témoignage de Valérie : informer, et préparer chacun d'entre nous à agir, si un jour nous sommes témoins de violences.

Est-ce pour cela, Valérie, que vous avez accepté que votre histoire soit adaptée au théâtre ?

Valérie Bacot Plus je parle, plus je suis écoutée. Le livre, et maintenant la pièce, sont là pour faire réfléchir les gens. Il faut utiliser tous les moyens. Quand des gamines de 15 ans et des femmes violentées écrivent à mon association Valérie Bacot, créée en novembre 2020, pour demander de l'aide, c'est le jackpot. Je me dis que tout ça est utile. Mon but n'est pas de passer à la télé. Remuer mon histoire, ça reste très douloureux. Mais le message est plus important que tout.

Comment allez-vous aujourd'hui ? La pièce est-elle une étape de plus dans votre reconstruction ?

V. B. Je vois une psy, et une victimologue. Le livre, l'association, la pièce sont aussi thérapeutiques. Parler, expliquer, c'est ma façon de faire pour aller mieux. Mais ce sont toujours les montagnes russes : il y a des moments où ça va à peu près, et d'autres où je suis au fond du trou. Je m'y suis habituée. Je suis plâtrière-peintre, je vis toujours en Saône-et-Loire, à Digoïn désormais, à trois quarts d'heure

de Beaumont (là où elle a vécu ses longues années de calvaire, NDLR). Là-bas, il est hors de question que j'y retourne.

Avez-vous réussi à rompre votre isolement ?

V. B. Mes voisins ne prennent pas l'ascenseur avec moi. Quand je les croise, ils ne me disent même pas bonjour. Ils regardent ailleurs et jactent dans mon dos. Mais il y a les copains et les copines de mes enfants, ça me suffit.

Sylvie, qu'est-ce qui vous bouleverse le plus dans l'histoire de Valérie ?

Sylvie Testud C'est le lien que Valérie a toujours eu, malgré tout, avec ses quatre enfants. Ils sont aussi ceux de l'agresseur. D'autres mères auraient pu les rejeter, ou vouloir sauver leur peau à elle – et je ne pourrais pas les juger. Mais Valérie a pris soin d'eux, et a réussi à faire la part des choses, émotionnellement et mentalement. C'est plus que de la résilience, c'est de la générosité.

V. B. (*L'air perplexe*) Moi, j'ai le sentiment de ne pas avoir tenu mon rôle de mère. Si mes enfants sont ce qu'ils sont devenus, des adultes avec une situation, ce n'est pas grâce à moi. Mais grâce à eux. Moi, je leur ai donné une vie de merde.

S. T. Mais tu ne peux pas mettre ça sur ton dos ! Je crois que le rôle d'une mère est d'être là, et de faire en sorte que ses enfants ne tombent pas. Il me semble que c'est ce que tu as fait. Et tes enfants sont visiblement très attachés à toi.

Sylvie relève sa manche et dévoile, sur son avant-bras, quatre tatouages éphémères.

V. B. Ce sont les mêmes que les miens, quatre oiseaux qui représentent mes quatre enfants.

S. T. Je commence la pièce en les montrant au public et en disant : « Mes enfants, mes amours. C'est pour ça que j'ai fait ce tatouage. Pour les avoir toujours près de moi. On est unis par un lien invincible. »

Ces tatouages, vous les avez choisis.

Votre bourreau vous en a imposé un autre.

Vous nous aviez confié, lors de notre précédente rencontre, vouloir le masquer...

V. B. Oui, celui qu'il a gravé sur mon sexe quand il a commencé à me prostituer. En inscrivant son prénom, il voulait marquer son territoire. Je ne l'ai pas encore supprimé. J'ai trouvé une tatoueuse qui me propose de le recouvrir avec des roses. Mais les délais sont longs.

Sylvie, y a-t-il des scènes qui sont particulièrement difficiles à jouer ?

S. T. Oui, il y a deux moments de bascule très compliqués. Celui où, un dimanche de printemps, son bourreau l’emmène dans la forêt et la prostitue pour la première fois. Et cette scène où Valérie est dans le garage. Elle a 16 ans, presque 17. Et il l’attrape brusquement pour approcher son visage de son entrejambe. Et là, des images, qu’elle avait enfouies dans sa mémoire, lui reviennent par flashes : elle se souvient qu’à l’âge de 6 ans, dans un autre garage, son frère aîné lui avait aussi imposé une fellation. Juste après, elle avait entendu sa mère dire à son père, dans la cuisine : « Je m’en doutais. Tant que ça reste dans la famille, on ne va pas en faire tout un cinéma. » C’est costaud à jouer. Je suis sur un fil. Il ne faut surtout pas surjouer. *Le regard de Valérie s’assombrit.*

V. B. De t’entendre en parler, c’est dur. J’ai peur de venir te voir sur scène. D’un côté, j’en ai très envie. De l’autre, pas du tout.

S. T. Tu sais, je comprendrais que tu ne viennes pas.

Valérie, le bourreau, « l’Autre », comme vous l’appellez, n’est pas incarné, puisque Sylvie est seule sur scène...

V. B. S’il l’avait été, c’est sûr que je ne serais pas venue voir la pièce. Je ne me serais pas sentie capable d’être de nouveau confrontée à lui, même à travers un comédien.

S. T. Moi, je trouve magnifique qu’il n’ait pas de nom. L’Autre. Et ça me plaît énormément qu’il ne soit pas incarné. On a toujours tendance à vouloir comprendre et expliquer pourquoi quelqu’un a fait quelque chose de mal. Nous, on a fait le choix de ne pas être de son côté. On ne veut pas l’entendre. Il n’a pas d’excuses valables.

Valérie, l’Autre vous hante-t-il encore ?

V. B. Je n’ai plus l’image. Je n’ai plus le son. Mais il s’incruste dans mes rêves. Il a toujours une emprise sur moi. Je le vois bien à ma façon de vivre, je continue à faire les choses du quotidien comme il m’imposait de les faire. Cette pression, cette angoisse me bouffent. Il suffit d’un bruit pour que je reparte en cacahuète. Je suis en alerte permanente.

Parvenez-vous à faire confiance à nouveau ?

V. B. Non, non, non... Même si j’essaie d’apprendre à le faire. C’est compliqué de vivre une relation amoureuse. Il faut trouver quelqu’un qui comprenne et supporte

mes réflexes. J’ai quand même un copain. On vit au jour le jour, on ne pense pas au lendemain, et ça me va très bien. Par contre, je me sens toujours mal à l’aise en présence d’hommes plus âgés que moi.

Sylvie, au fil de la pièce, vous écrivez à la craie le nom de tous ceux qui savaient, mais se sont tus...

S. T. Oui, j’écris le nom de chaque personne qui ne dit rien : la mère, les gendarmes, les voisins... C’est une façon de dire que les actes, ou plutôt les non-actes, ont une conséquence. Et que mon personnage en prend conscience, puisqu’il l’écrit. Ça ancre la défaillance, la lâcheté. La faute.

Sur le bras gauche, Valérie Bacot arbore le mot « Family », et quatre oiseaux représentant ses quatre enfants. Un dessin que Sylvie Testud s’est fait tatouer de façon temporaire, et qu’elle montre au public pendant la pièce.





La liste des personnes qui étaient au courant du cauchemar que vivait Valérie Bacot s'étale, à la craie, sur des éléments du décor.

Valérie, votre procès pour l'assassinat de votre bourreau et mari, n'est pas abordé dans la pièce. Il a pris fin le 25 juin 2021, et à l'énoncé du verdict, vous avez eu un malaise... Vous ne vous attendiez pas à ressortir libre du tribunal ?

Valérie Bacot Non, ça a été une claque. Bien sûr, je suis contente de n'avoir pris que quatre ans de prison, dont un ferme (elle est ressortie libre du procès, puisqu'elle avait déjà effectué un an de détention provisoire – elle risquait la perpétuité, NDLR). Mais d'un autre côté, je me dis que la justice n'a pas fait son boulot comme il faut. C'est quand j'étais gamine qu'elle aurait dû me protéger.

Et quand elle aurait dû me punir, elle ne l'a pas fait. Ce n'est pas logique.

Sylvie Testud C'est exactement la réflexion que je me suis faite, avant de te rencontrer. Je me suis dit : « Elle ne doit plus rien comprendre à la justice. »

V. B. Je ne crois pas en la justice.

S. T. Elle ne s'est pas bien comportée avec toi. Sauf à la fin, quand la cour d'assises t'a libérée. Tout s'est alors ouvert à toi.

V. B. Ma vie commence maintenant.

Mais je garde de la rancune. Pendant la reconstitution, les gendarmes m'ont dit : « Oh, excusez nos collègues... » Mais c'est trop tard ! Si la justice avait fait son boulot dès le départ, je n'aurais jamais eu cette vie-là, et je n'aurais jamais fait ce que j'ai fait. Pendant mon procès, j'ai appris que les éducateurs et les psychologues qui me suivaient quand j'étais mineure avaient demandé qu'on m'enlève de chez ma mère, mais que le juge pour enfants avait refusé. Ça me reste en travers de la gorge ! Tout le monde lui dit que je ne suis pas en sécurité chez elle, et lui, il me laisse là-bas ?

Pour la première fois en France, le jury a tenu compte, dans votre condamnation, de ce qu'on appelle le « syndrome de la femme battue », cet état d'emprise psychique dû à la répétition des violences physiques et psychologiques subies. Est-ce une avancée ?

V. B. Oui. Ça m'a fait du bien d'entendre, au procès, que non, je n'étais pas cinglée, que j'ai supporté tout ça parce que je n'étais pas vraiment moi-même. D'ailleurs, je relis souvent le rapport d'expertise psychiatrique. Il dit que mon discernement était altéré car j'étais sous emprise. J'aimerais que la reconnaissance du syndrome de la femme battue, dont j'ai bénéficié, soit inscrite dans la loi. C'est pour ça que je suis allée témoigner devant le Sénat l'année dernière.

Vous avez assigné l'État en justice, Valérie, pour « faute lourde », et vous avez aussi porté plainte contre votre mère pour « complicité de viol par omission »...

V. B. Contre l'État, l'affaire est en cours. Mais, contre ma mère, vous allez rire, la plainte a été rejetée ! Il n'y avait soi-disant pas assez de preuves. C'est quoi, cette justice de merde ? Ce que je voulais de ma mère, c'est juste qu'elle reconnaisse sa responsabilité. L'argent ? J'en ai jamais rien eu à faire ! Je ne lui demandais qu'un euro symbolique.

S. T. C'est du délire ! Quand on a joué devant 70 adolescents pendant les répétitions, la première question qu'ils ont posée, c'est : « Et la mère, pourquoi elle n'est pas en prison ? » Ça veut bien dire qu'il y a quelque chose qui dysfonctionne.

V. B. La justice me dégoûte... Même si, lors de mon procès, je suis tombée sur une juge merveilleuse. Elle m'a écoutée et ne m'a pas écrasée. Elle a fait son travail. C'est le système qui est pourri.

Vous n'avez pas confiance dans le système ?

V. B. Non. J'ai compris qu'avec les adultes, on ne pouvait rien faire.

C'est pour ça que vous avez entamé une tournée de sensibilisation auprès des jeunes...

V. B. Oui, avec mon association, on fait de la prévention contre les violences dans les établissements. Surtout dans les lycées, car on nous dit souvent que les collégiens de 3^e sont « trop petits ». C'est stupide ! La victimologue et la gynécologue qui m'accompagnent vous le diront, il y a des viols entre gamins, même à l'école primaire. Sauf que les enfants appellent ça « jouer à touche-pipi ».

Que dites-vous à ces jeunes ?

V. B. De faire attention à certains signes de violence. La première gifle, par exemple. On ne se rend pas compte de ce qu'il se passe quand ça nous arrive. On croit qu'on l'a méritée. Des bourreaux, il y en a partout, à la maison comme dans les écoles. Je sens que, grâce à nos échanges, ils se remettent beaucoup en question, les garçons surtout.

S. T. On éduque les garçons, c'est bien, mais il faut aussi apprendre aux petites filles à avoir moins peur. On est encore trop dans une culture de la proie.

Changer totalement les mentalités prendra du temps. Faut-il revoir les mesures d'urgence, destinées à venir en aide aux victimes ?

V. B. Quand on a peur pour sa vie ou pour celle de ses enfants, on est comme paralysé, on ne fait confiance à personne. Le seul truc qui aurait pu me décider à fuir, ça aurait été de pouvoir changer de nom, même de pays, mais le droit

« Si ces femmes n'ont pas la force de réagir, il ne faut pas les forcer. Elles seules sauront quand ce sera le moment »

Valérie Bacot

français ne l'autorise pas. Le père doit toujours être en contact avec ses enfants.

S. T. Mais ce n'est pas aux personnes qui subissent des agressions – je n'aime pas le mot « victime » – de changer de nom, ou de partir. C'est à la justice d'appliquer la loi. Pourquoi une personne qui commet un viol, donc un crime, n'est-elle pas systématiquement jugée aux assises ? Pourquoi le viol que tu as subi à 12 ans, Valérie, a été requalifié, à l'époque, en agression sexuelle et jugé en correctionnelle ? Et surtout, pourquoi ton bourreau fait trente-trois mois de prison, au lieu de quatre ans, avant de se réinstaller, comme si de rien n'était, dans la maison où il t'a agressée ?

Qu'aimeriez-vous dire aux femmes qui subissent tous les jours violences et humiliations ?

V. B. Déjà, qu'elles comprennent que ce n'est pas normal, et que ce n'est pas de leur faute. Si elles prennent conscience de ça, le reste suivra. Mais si elles n'ont pas le déclic, la force de réagir, il ne faut surtout pas les forcer. Elles seules sauront quand ce sera le moment. J'espère seulement pour elles que ce moment arrivera assez rapidement.

S. T. Enjoindre à ces femmes de réagir, c'est comme demander à quelqu'un en détresse d'avoir de la force. En fait, c'est à tous les autres qu'il faut adresser un message.

V. B. Oui. Si vous savez, ne dites jamais : « Oh, mais elle est habituée. » Ou : « Si elle y retourne, c'est qu'elle aime ça. » Des choses que j'entends trop souvent. Non, si vous savez, montrez au contraire que vous êtes toujours présent. Un jour ou l'autre, la victime se tournera vers vous en disant : « Là, j'ai compris. J'ai besoin de toi et tout de suite ! » Ne l'abandonnez pas.

S. T. Oui, surtout, n'abandonnons pas les femmes violentées. ■

« Tout le monde savait », une pièce d'Élodie Wallace adaptée du livre de Valérie Bacot, mise en scène d'Anne Bouvier, avec Sylvie Testud. Jusqu'au 30 décembre au Théâtre de l'Œuvre, Paris (9^e).

